



Direction
départementale
de l'Équipement
Hautes Pyrénées
3, rue Lordat
65000 Tarbes



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLES

Commune : LALANNE

Plan de prévention
des risques naturels prévisibles [PPR]

Mouvements différentiels de terrain
liés au phénomène de retrait-gonflement
des sols argileux

Département des Hautes Pyrénées

PPR approuvé le : 21 JUIN 2010



échelle 1/10 000

Carte du zonage réglementaire

- Zone faiblement à moyennement exposée (B2)
- Limite de commune

0 100 200 300 400 500 m



Sources : BD Parcellaire © IGN, Édition 2007 ; Carte d'aléa : rapport BRGM RP-55228-FR, Mars 2007

